

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1408)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 311

présenté par
Mme Dalloz

à l'amendement n° 44 de la commission des affaires sociales

ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.